

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 21/03/2024 Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID: 063-216302455-20240318-24D02_DELIB_011-DE

LUNDI 18 MARS 2024

3. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE: 26

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS: 22 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES :

NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 25

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi douze mars deux mille vingt-quatre.

PRESENT(E)S: 22

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S: 3

DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA MATTHIEU PERONA REPRESENTE PAR YOLANDE PANIAGUA CYRILLE BEC REPRESENTE PAR DANIEL JEAN

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S: 1

INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : Murielle PANIAGUA

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier Municipal de Riom, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il précise que ces documents comptables correspondent en tous points aux comptes administratifs 2023.

> LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

VU l'exposé de son Président, VU l'article L. 2121-31 du C.G.C.T.,

A L'UNANIMITE

- Approuve les comptes de gestion 2023 des budgets :
 - Principal
 - Caisse des Écoles

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme.

À Mozac, le 18 Mars 2024 Le Maire,

Marc RÉGNOUX